



CB/SB

REUNION DU BUREAU DIRECTEUR
DE LA LIGUE REGIONALE DE BRETAGNE
MERCREDI 1^{er} MARS 2017
A LA MAISON DES SPORTS A PLOUFRAGAN

COMPTE RENDU

Présents :

Président : Serge BRUNET
Vice Présidente déléguée : Bénédicte COMPOIS
Vice Président délégué : Jacques PELE
Secrétaire Général : Daniel GUERIN
Trésorier Général : Jean Marc TOURTEAU
Présidente des Côtes d'Armor : Camille BOURDON
Président du Finistère : Paul HURTAUD
Présidente de l'Ille-et-Vilaine : Jacqueline GAUTIER
Président du Morbihan : Patrick ALLHELLY

Excusé :

Laurent GUIVARC'H

Assiste :

Mathieu GUERIN

Début 18 h 15

Le président souhaite la bienvenue aux membres présents.

1. La labellisation des clubs :

Jean Marc TOURTEAU présente la liste des clubs qui ont présenté un dossier sur extranat :

Animation :

C.N.Brestoïis : santé et ENF

Morlaix : ENF

Synchro Brest : ENF

Développement :

Liffré

Châteaulin

Carhaix

Dinan

Pontivy

Douarnenez

Lannion

Formateur :

Saint Malo

Cesson

Ploërmel

Saint Briec

Loudéac

Morlaix

Le Bureau Directeur valide ces dossiers.

Jean Marc va intervenir auprès du service de la Fédération afin que ces demandes soient prises en compte.

Il est noté que le Club Nautique Brestoïis et le CPB Rennes ont obtenu le label National par la Fédération.

2 Les finances de la ligue

2.1 Situation financière.

A l'appui des tableaux adressés préalablement, Jean Marc expose la situation financière des différentes sections. Il est constaté une situation saine des lignes budgétaires.

2.2 Révision générale de la réglementation financière et tarifaire de la Ligue.

Objectif : pour plus de lisibilité, il s'agit de mettre à plat et clarifier en terme de communication la réglementation tarifaire de la ligue de Bretagne dans tous les secteurs (5 disciplines, ERFAN, labellisation, les structures...)

Méthode : au regard d'un état des lieux précis et d'une analyse qui vont-êtré effectués, un catalogue réglementaire concernant les aspects financiers va êtré produit avec une large consultation auprès des différents responsables.

Sous la responsabilité du Trésorier Général et du Président cette procédure doit aboutir pour la prochaine rentrée sportive, début septembre 2017.

Serge va adresser à ce sujet une note à tous les responsables de disciplines et de secteurs.

Après discussion, il serait intéressant que la même démarche soit, si possible, lancée dans les différents comités départementaux.

3 CNDS 2017

La réunion programmée par les services de l'Etat le vendredi 10 février 2017 à Saint Briec, invitant les Ligues et les Comités départementaux a été une véritable supercherie !

En effet, les responsables des organismes ont été invités pour leur donner leur dossier et leur dire que cette année 2017 sera semblable à l'année dernière ! Il paraît que le pot était bien...

Sous la responsabilité de Bénédicte COMPOIS un travail va être effectué sur la production d'un Projet Sportif Territorial Régional (PST) composé de celui des 4 départements et de la Ligue Régionale.

Dans l'attente, il est demandé aux quatre départements d'adresser à la Ligue leur PST.

A l'appui de cette démarche, la demande CNDS 2018 se fera sous un seul dossier régional (Ligue et Comités Départementaux).

4 Suivi des différentes actions et projets

- Serge précise que l'organigramme fonctionnel de la Ligue va prochainement évoluer. Une nouvelle version sera présentée lors du Comité Directeur du 6 mai.
- Réunion ETR natation course du 20 Janvier 2017 à Lorient (Cf compte rendu)
 - Mise en place d'une adresse mail dédiée à l'ETR afin de faciliter la communication.
 - Championnats de Bretagne été : grille et ranking mis en place.
 - Coupe de France des régions à Besançon : devis en cours (hébergement, restauration, déplacement en minibus).
 - Stage CFR sur Brest : modalités de participation et critères d'accès aux Championnats de France, suivi par Bénédicte et Laurent GUIVARC'H.
 - Laurent réfléchit à un guide à destination des parents qui serait diffusé en avril lors du stage (création d'un guide ou diffusion d'un guide existant).
- Projet de création de 2 postes d'agents de développement (1 agent pour 2 départements).
 - Objectif : accompagner sur le terrain les actions régionales et départementales, les actions « J'apprends à nager », les projets départementaux et des clubs.
 - Mise en place : réfléchir à une définition des différentes missions des postes et à un plan de financement pour leur pérennisation.
 - Il est demandé, dès que possible, une fiche projet concernant les missions de ces agents : Bénédicte et Laurent suivent ce dossier.

- Accord de principe sur ce projet par les présidents des 4 comités départementaux : présentation lors du comité directeur du 6 Mai 2017.
- Bénédicte et Laurent vont programmer deux réunions concernant le Pôle et le CLE à Brest, et le CLE à Rennes.
- Mobiliser les clubs et les Comités départementaux pour les actions « J'apprends à nager »
 - Bénédicte et Laurent peuvent participer aux réunions des comités départementaux pour expliquer les objectifs.
 - Si les clubs sont volontaires, ils doivent être accompagnés par la Ligue.
- S'agissant des Maîtres, il serait opportun d'identifier les besoins. Dans un premier temps la Ligue pourrait s'appuyer sur un référent par département, en lien avec Bénédicte, il serait néanmoins utile de désigner un responsable régional avec des missions précises.
- Serge demande à Bénédicte de désigner l'entraîneur qui sera le représentant de la Bretagne aux réunions de la commission natation course de l'interrégion pour la durée de l'Olympiade. Il est impératif que ce soit la même personne durant le mandat.
- Jacqueline GAUTIER demande de ne pas oublier les départements dans l'envoi de documents sportifs. Exemple : liste des jeunes qualifiés à la compétition de Quimper.
- Serge demande que le programme sportif natation course 2017-2018 soit arrêté début juin. Ce qui semble possible.
- Une réunion spécifique sur la communication se tiendra le 8 mars à Saint Briec.
- ERFAN réunion du 15 février 2017 (Cf document joint lors de la réunion)
 - Présentation de ce compte rendu par Jacques.
 - Il est nécessaire de nommer une ou deux personnes par département pour être le référent Formation et participer au groupe de travail.

5 Comité directeur du 6 mai.

- L'ordre du jour proposé est approuvé.

6 Assemblée Générale de la FFN les 31 mars, 1^{er} et 2 avril

Il est diffusé la seule candidature, connue à ce jour, à la Présidence de la FFN : Monsieur Gilles SEZONIAL.

Les membres du Bureau Directeur estime que la Fédération est arrivée à la fin d'un cycle et que cette candidature nouvelle est intéressante et engagerait une réorganisation interne du fonctionnement de la FFN en lien avec les Ligues Régionales et dans le même temps une évolution de la gouvernance à la hauteur des enjeux actuels en plaçant les clubs au cœur du système afin de leur redonner la confiance et la reconnaissance qui leur manquent.

7 Questions diverses

- Le recrutement d'une jeune stagiaire pour une durée de 3 mois est en cours. Serge et Olivier JULIENNE ont été mis en relation avec l'Ecole Supérieure de Commerce à Rennes: 3 candidats ont été rencontrés en entretien et une candidature a été retenue (Laure HENNEBEL).
Ce stage qui débutera début mai portera sur le mécénat et la recherche de sponsors et sera placé sous la tutelle d'Olivier.

Le Bureau Directeur émet un avis très favorable à cette initiative.

- Pour améliorer le travail collégial et la compréhension, la ligue demande aux comités départementaux de lui transmettre les comptes rendus de leurs différentes réunions : commissions sportives, comités directeurs et autres réunions importantes.

21h30 : fin



JP/MG/LG

Réunion ERFAN 15/02/2017

Projets/Organisation/ERFAN

*Préambule : ceci est une réflexion à partager, rien n'est figé définitivement
perspective saison : 2017-2018 et après*

OBJETS :

- Structurer nos offres de formation autour de 3 axes :

Axe 1 : la formations des cadres

Axe 2 : la formation/ l'information des bénévoles/dirigeants.

Axe 3 : la formation de nos athlètes.

- Réaliser pour chacun de ces axes, un état de l'existant et proposer des pistes d'évolution.

Axe 3/1 : la formation de nos athlètes – la Formation de nos cadres

Objectif : Proposer à nos athlètes dès le plus jeune âge une perspective d'emploi (temporaire/permanent)

Comment : offrir un package pour les 15 ans : (BF1+2+3 =MSN, + 1UC =BP) proposer un tarif groupé !

Nb : Offrir un autre projet de formation aux 18 ans.

Proposition de modalités :

BF1 :

- Organisation sous couvert de l'ERFAN sur les 4 départements par des cadres départementaux repérés au sein des ETD.

- Les supports de formation sont fournis aux formateurs : travailler sur l'approche pédagogique afin de limiter voir supprimer les cours descendants et aller vers une pédagogie active.

- Si organisé par le département aide de 50% par la région sur le coût
- Si pas organisé par le département prise en charge à 25% par la région et 25% par le département.

BF2 :

1 sur la région 2 à terme.
Les supports de formation sont fournis aux formateurs.
La formation reste responsabilité de la région.
Aide de la ligue 50% voir une participation de 10% des départements ?

BF3 : 1 sur la région.

La formation est sous la responsabilité de la région.
Formation sur Chartres à priori.

BF4 : 1 sur la région.

Voir sur l'interrégion pour l'organisation.

Pour chaque BF et autres formations, il faut préciser le coût réel (sans prise en charge.), les intervenants principaux avec le volume horaire moyen de chacun, le volume horaire de la formation.

MSN : 1 sur la région.

1 Par spécialité à monter.

Accès :

- via les BF
- via le BP
- en complet

BNSSA : L'évolution des pré-requis du BP rend cette formation essentielle, quelle est notre position ?

Voir accord avec les comités départementaux FFSS ou la ligue ou club ?

Remarque générale : La prise en charge de la région, est-elle identique entre les clubs labellisés et les clubs non labellisés ? Si oui, il pourrait être intéressant de revoir ce point.

Axe 1 : la formations des cadres professionnels

Formation d'Etat

BPAAN :

BP en 1 UC au sein de l'ERFAN

DEJEPS :

Au niveau région
Formation complète

Accès via les BF et formation complète

Formations continues

Secourisme (pendant le stage gavroche avec le club de Redon?).
CAEPMNS avec le Campus (à Saint Brieuc, voir ailleurs).

Action Gavroche de Redon.
Action dans l'esprit de Gavroche sur des plus vieux.
Formation lors de la CFR.

Axe 2 : la formation/ l'information des bénévoles/dirigeants.

La formation des bénévoles au sein de nos clubs doit être développée.

Voir pour faire des réunions d'information après des clubs (par département) : Afin d'informer et de recueillir les besoins et/ou anticiper les besoins :

Propositions/réflexions

- De nombreuses formations existent au sein de mouvement sportif(CDOS/CROS/DDCS/CRIB...) comment sont-elles utilisées ?
- Des bases documentaires, centres de ressources existent : comment les partager (Ex Fiches CRIB)
- Utiliser les compétences de formateurs en interne pour la formation des bénévoles.

- Mise en place des formations sur le territoire (par département)

- Formations spécifiques pour clubs de Natation : Animation des équipements sportifs à intégrer dans le projet de développement. (Montrer la capacité à animer d'un établissement de bain.)

- Nb : Cf aussi l'accès aux BF.

- Courrier pour les bénévoles envers leurs employeurs (reconnaissance des compétences acquises dans le bénévolat) Qui s'en charge? et comment ? définir un planning .

Formation d'officiel A : par la région :

accompagner la révision du contenu aussi bien pour le recyclage que pour la formation initiale : travail de mise en situation, utilisation de la vidéo, etc.
Calendrier à valider.

Formation d'officiel B : par les départements.

Avoir les calendriers
Voir si les contenus sont adaptés

Communication

Mise à jour du doc de communication BF (PPT)

Voir communication sur les compétitions (programme)

Voir communication pendant les stages

Voir communication sur Site Internet/Page Facebook./New letter...

Mise en place d'une réunion des formateurs en place et des potentiels formateurs y compris ceux intervenant sur le BP du CAMPUS.

Notes diverses

- Il faut trouver un moyen d'informer les différents publics avec des messages spécifiques.
- Il faut définir un mode d'action pour identifier les besoins des clubs et renforcer l'intérêt des BF comme un moyen social de valorisation des nageurs et comme un moyen de tenir les obligations imposées par la CCNS pour l'entraîneur.
- Partager le retour d'expérience de l'animation partielle d'une piscine par un club (argumentaire, mise en œuvre, retour économique).

Convention avec le campus sur la coordination du BP :

Suite à notre discussion, il semble que la coordination du BP impose à Mathieu un temps de travail au-delà d'un mi-temps. Cet état de fait impose à Guillaume de prendre le relais sur les parties administratives et non sur du vis-à-vis pédagogique. Au-delà de cette observation, ce temps supplémentaire de disponibilité pour Guillaume pourrait être utilisé pour mettre en place des activités créatrices de ressources supplémentaires pour la ligue et non l'inverse. Une discussion à poursuivre afin de trouver des solutions viables à cette situation.

IMPORTANT : Il est indispensable de formaliser l'ensemble des documents répondant à la demande des OPCA, et de les transmettre aux employeurs dès l'entrée en formation des stagiaires

Note pour notre prochaine réunion :

Il faudrait réfléchir aux partenariats possibles avec les STAPS.

Jacques/Mathieu/Laurent



LG

Notes réunion du bureau directeur du 1^{er} mars

A. Retour sur les actions de Janvier et Février

Visites des clubs et rencontres avec les acteurs de terrain.

Des retours de ces échanges, il convient de dégager deux grandes problématiques :

- 1) De plus en plus de collectivités, dans le cadre de la loi NOTRE, ont tendance à revoir le fonctionnement des clubs sous le joug de la rentabilité.

Or, il est assez facile de montrer que la notion de rentabilité est une notion pleine de fantasme où les collectivités n'intègrent pas l'ensemble des coûts associés. Par exemple, l'embauche d'un cadre public coûte beaucoup plus chère et avec beaucoup plus de contraintes que l'embauche d'un cadre privé.

- 2) La communication autour de la labellisation (les avantages) et les obligations en termes de licence ne sont pas assez diffusées (on doit afficher auprès de tous les adhérents le tarif de la licence et le tarif de l'adhésion séparément). Cela fait le lien avec les propositions autour de la formation des dirigeants dans le document de Jacques.

Suite à ces deux problématiques, voici les projets en cours :

I. Retour d'expérience sur l'animation d'un bassin par un club (une étape avant la gestion d'un établissement).

Suite à mon passage par Paris, j'ai pu échanger autour de l'expérience faite sur Drancy.

Les auteurs du projet sont partis d'un postulat : *la piscine est un lieu où se rencontre différents types de motivations contradictoires passant du jeu à la pratique familiale, la pratique bien être et la compétition. Ces différentes motivations doivent être organisées dans le temps et dans l'espace afin de satisfaire les usagers.*

A ce jour, cette organisation n'est pas satisfaisante, nous proposons un autre modèle.

Voici la méthode qui doit être adaptée à chaque situation :

- 1) Analyser le fonctionnement du club avec une vision économique.

A l'aide d'un fichier Excel, il faut calculer le taux d'occupation de chaque ligne d'eau et pour chaque créneau.

En parallèle, il faut :

- a. Exposer le cout par individu en dissociant l'adhésion, la part licence, la part subvention.
- b. Recueillir quelques témoignages sur l'efficacité des encadrants.

Une fois ce travail fait,

- 1) il faut étendre ce fonctionnement à une demande de créneau plus vaste puis :

- a. Le comparer avec le fonctionnement de la ville
 - b. Montrer les avantages pour la ville (et surtout les électeurs).
 - c. Proposer une diminution des subventions reçues. Et montrer que la ville va gagner de l'argent et satisfaire ses électeurs.
- 1) Obtenir un rdv avec le maire, l'adjoint au sport et la direction des sports pour présenter le projet.

Dans le cadre exposé, je crois à la force de l'exemple. Je propose de mettre en place cette action avec un accompagnement spécifique auprès de 4 clubs pilotes : Châteaulin, Les nageurs bigoudens, Morlaix et Lamballe.

Qu'en pensez-vous ?

Les autres idées issues de cet échange :

Action de promotion : « j'invite un copain à la piscine ». Je pense que cette idée est à proposer au club avec un flyer commun de la part de la ligue. Un bon moteur de licence à organiser sur une journée banalisée en juin. Cela peut être un facteur de rapprochement avec les écoles de natation de la ville également.

Diffusion d'un logiciel de gestion des créneaux et du club assez révolutionnaire. Voici le lien (<http://comiti-sport.com>). Je pense que nous pourrions les rencontrer afin de proposer un partenariat pour nos clubs. Ce logiciel permet de communiquer rapidement avec les adhérents, alerte sms quand il y a l'annulation d'une séance etc.

I. **Edition du guide du parent (voir en annexe une première version à ne pas diffuser.)**

Mise en œuvre : avant le début du stage CFR soit le 13 avril.

Je suis dans l'attente de l'autorisation des droits de diffusion. Pour l'anecdote, ce guide du parent a été rédigé par l'équipe de Katinka HOSSZU. Je suis en contact avec Shane (son mari) pour obtenir l'accord juridique d'utilisation de ce document.

Voir le site ici : <http://ironaquatics.hu>

II. **Partager la feuille d'adhésion de Brest et Saint Malo qui propose une méthode pour l'appel aux dons (en cours).**

L'idée, ici, est de faire une fiche de synthèse et de profiter de cette occasion pour rappeler le point 2 vu plus haut autour de la labellisation d'une part et des obligations en matière d'affichage de l'adhésion.

Mise en œuvre :

La fiche sera prête pour le 30 mars.

III. **Nagez grandeur nature**

Lors de la réunion eau libre, l'idée d'une feuille de synthèse à destination des clubs organisateurs a été proposée. A ce jour, la fédération n'a pas donné de directives pour cette saison donc nous sommes dans le flou.

Lors du bilan 2016, on observe que 99% des pratiquants attirés par ce dispositif sont non licenciés. C'est donc un outil pour augmenter notre potentiel de licence.

Le cahier des charges est souple et permet de mutualiser cette opération avec l'action « j'apprends à nager ».

Mise en œuvre :

Phase 1 : Avant le 30 avril.

Audit des sites qui existent actuellement car le bilan de la fédération ne présente pas les différents équilibres financiers possibles.

Auditer les sites potentiels pour mettre en place cette action.

Si ces deux informations sont concluantes

Phase 2 : avant le 30 mai.

Créer une association sous l'égide de la ligue afin de gagner de la liberté d'action dans l'impulsion de ces projets.

Faire adhérer cette association à la chartre NGN pour un cout de 230€.

Trouver des clubs partenaires pour mettre en place l'action.

Phase 3 : avant le 30 juin.

Accompagner les différentes actions.

IV. « J'apprends à Nager »

Cette action est relancée et amplifiée par la fédération et l'Etat.

Mise en œuvre :

Phase 1 :

Réalisé :

- Identification des clubs bretons situés en zone ZRR ou QPV.
- Récupérer les documents construits par Midi Pyrénées pour faciliter le traitement des dossiers.

A faire :

- Contacter la DR pour être identifié comme tête de réseau (C'est le président de la ligue qui doit faire cela pour être légitime).

Phase2 : Avant le 30 Avril

- Mettre en lien sur notre site le fichier type de ce dispositif
- Contacter les clubs identifiés ou les comités départementaux pour mettre en place cette action.

I. **Embauche de deux agents de développement bi-départementaux**

Postulat : afin d'accompagner le développement des ressources régionales, il convient de créer des relais au sein du territoire pour mettre en place les actions.

Ces nouveaux agents auront pour objectif de générer plus de ressources qu'ils n'en coûtent.

Afin d'aider à la construction du profil de poste, ces agents pourront avoir pour mission de :

1. Mettre en place le plan « j'apprends à nager » sur le territoire et pendant toutes les vacances scolaires et pendant la période estivale.
2. Remplacer les entraîneurs du département lors d'absences dans le cadre de formations.
3. Accompagner les projets de club.
4. Accompagner les départements sur des missions à définir.

La mise en place de ce poste semble plus pertinente au niveau régional. Dans un premier temps, nous pourrions envisager un partenariat avec l'université dans le cadre de stage annuel de master.

En parallèle, il convient de proposer aux départements de cotiser à un « fond commun pour l'emploi » au prorata de son nombre de licences.

I. **Points divers**

- Stage CFR : Fabrice PELLERIN ne pourra pas être présent mais il sera remplacé par Mathias MERCADAL. Devis en cours.

Les critères de participation et la proposition de budget seront réalisés pour le 15 mars.

- Programme au championnat régional 50m, proposition pour ce vendredi.

A valider :

- La grille pour le championnat régional 50m
- La liste des qualifiés au plot régional du nathatlon.